Boucle entre les ruisseaux au départ de Taisnières-sur-Hon

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

Promenade sur des petits chemins qui serpentent dans le bocage où l'arbre dispute la vedette à l'eau et qui permet de découvrir la diversité des milieux naturels.

108 m



Trace n° 1559271



Description

Point bas

Départ : Place de Taisnières-sur-Hon.

(D/A) Face à l'église, descendez vers la gauche la Rue Basse puis après quelques mètres prendre vers la gauche et laisser la rue qui vient de droite. Continuer jusqu'à un chemin qui descend vers la droite interdit aux 4x4 et poursuivez sur ce chemin. Vue sur les clochers de Taisnières-sur-Hon et Hon-Hergies.

- (1) À l'intersection, prenez à gauche et passez devant l'oratoire en pierre.
- (2) Avant la ferme du Petit Chêne dont on aperçoit le toit, partez à droite vers le blockhaus. Arrivé à la D84, traversez et effectuez un crochet gauche et droite. Vue sur le clocher d'Houdain-Lez-Bayay.
- (3) À l'intersection, prenez à gauche. Plus loin, virez à droite sur le chemin de terre longeant le ruisseau Raoult, qui devient par la suite un chemin herbeux.
- (4) Au carrefour suivant, tournez à droite (vous traversez le ruisseau) et vous grimpez une légère pente sur une route anciennement goudronnée traversant le bois Verdiau. Laissez un chemin à gauche et rejoignez un carrefour. Bifurquez à gauche en laissant la route principale. Au cédez le passage (D105), partez à gauche vers le Pont des Bergers.
- (5) Avant celui-ci, engagez-vous sur le chemin enherbé à droite, ancienne voie ferrée. Avancez au milieu des nombreux noisetiers. Passez devant le terrain de tennis.
- (6) À l'extrémité du chemin, à la route, tournez à droite puis immédiatement à gauche. Au bout de la rue, dirigez-vous à gauche vers l'église de Hon.
- (7) Au carrefour suivant, peu avant l'église, tournez encore à gauche. Empruntez un pont sur l'Hogneau et tournez à droite dans la Rue des Anglais.
- (8) Virez de nouveau à droite sur le chemin (Ruelle Lambinet) longeant le ruisseau. Au bout du chemin qui se prolonge par une petite route mi-macadamisée, mi-herbeuse, effectuez un crochet droite et gauche sur la RD84, ancienne voie romaine.
- (9) Avant l'entrée de Taisnières-sur-Hon, tournez à droite puis à gauche vers l'église ; rejoignez le parking de départ (D/A).

Points de passages

Moyenne

Pédestre

Avesnois

Taisnières-sur-Hon (59570)

Oui

D/A Place de l' - Église Notre-Dame de la Visitation (Taisnières-sur-Hon)

N 50.319244° / E 3.834836° - alt. 145 m - km 0

• 1 À gauche à l'intersection

N 50.312973° / E 3.827773° - alt. 147 m - km 1.36

- 2 À droite, avant la ferme du Petit Chêne

 N 50.307321° / E 3.817051° alt. 146 m km 2.37
- 3 Ruisseau Raoult

N 50.312885° / E 3.802095° - alt. 125 m - km 3.73

4 Route goudronnée

N 50.316128° / E 3.797024° - alt. 123 m - km 4.91

• 5 Départ de chemin à droite - Pont des Bergers

N 50.324341° / E 3.799404° - alt. 110 m - km 6.35

- 6 Hogneau (rivière) Affluant de la Haine
 N 50.328075° / E 3.811489° alt. 113 m km 7.4
- 7 Église Saint-Martin (Hon)

N 50.326595° / E 3.818476° - alt. 118 m - km 8.01

8 Ruelle Lambinet

N 50.328194° / E 3.822209° - alt. 121 m - km 8.57

9 Taisnières-sur-Hon

N 50.321228° / E 3.831235° - alt. 132 m - km 9.74

D/A Place de l' - Église Notre-Dame de la Visitation (Taisnières-sur-Hon)

N 50.319246° / E 3.834836° - alt. 145 m - km 10.39



Informations pratiques

Sans difficulté, cet itinéraire demande de la **prudence dans les traversées de la Chaussée Brunehaut (RD84),** ancienne voie romaine.

Suivez le balisage jaune.

A proximité

Café rando Nord Café de la place

https://www.tourisme-avesnois.com/prepar...

Café les Arcades

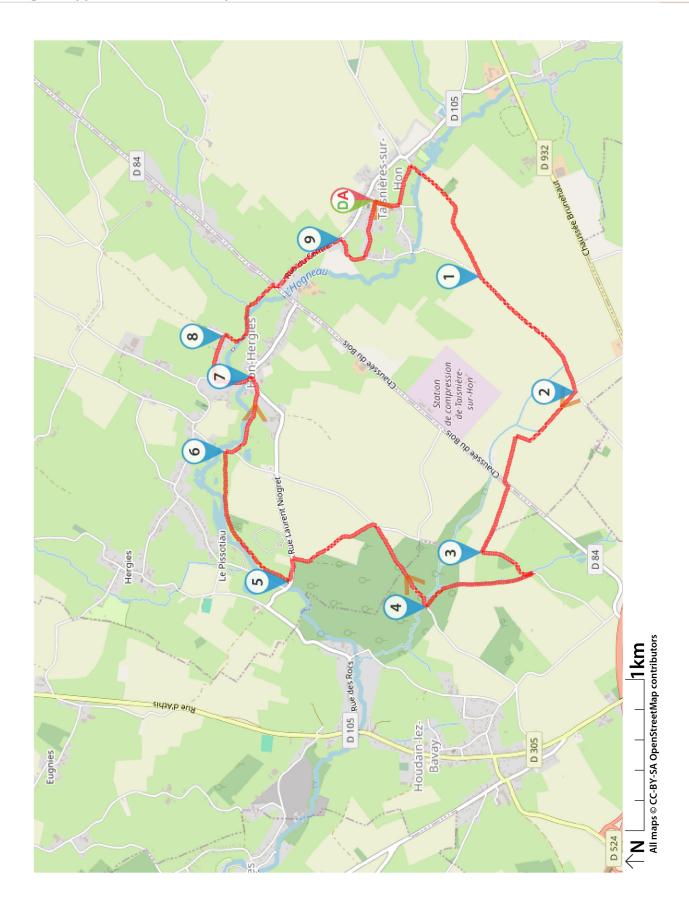
https://www.tourisme-avesnois.com/prepar...

Donnez-nous votre avis sur https://www.visorando.com/randonnee-boucle-entre-les-ruisseaux-au-depart-de-/

En savoir plus:

Email: annie.trotin.pnra@gmail.com

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.